

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION N°5

Jeudi 31 mai 2018

Projet éolien de Ciré-d'Aunis et d'Ardillières
NORDEX France



SOMMAIRE

01	Introduction	3
02	Les objectifs de l'atelier n°5	4
03	La liste des participants à l'atelier n°5.....	5
04	Le déroulé de l'atelier	7
05	Session d'échanges	8
06	La suite de la concertation.....	18

01 | Introduction

1.1. | Introduction

Le jeudi 31 mai 2018 s'est tenu le cinquième atelier de co-construction de la démarche de concertation engagée par NORDEX France autour du projet éolien à l'étude sur Ciré-d'Aunis et Ardillières. Le rendez-vous a eu lieu de 18h30 à 20h30 à la salle multiculturelle d'Ardillières.

Lors du précédent atelier du jeudi 16 novembre à Ciré d'Aunis, les participants et Adrien LOSQUET de NORDEX France ont pu échanger sur les photomontages issus de vos propositions, sur les mesures compensatoires à prévoir, ainsi qu'autour du sujet de l'immobilier.

En décembre 2017 et janvier 2018, les Conseils Municipaux des deux communes concernées ont délibéré favorablement à la suite du projet, marquant ainsi la confiance du territoire dans le projet porté par NORDEX France. Par la suite, en mars 2018, un forum d'information autour du projet éolien s'est tenu à la salle basse de la mairie de Ciré d'Aunis. Cet événement a réuni plus d'une trentaine de personnes qui ont pu découvrir ou redécouvrir le projet et le travail de co-construction qui a été mené tout au long de la démarche de concertation.

Ce cinquième atelier de la concertation s'est quant à lui structuré autour de trois objectifs :

- Partager l'actualité du projet,
- Présenter les études environnementales et leurs résultats,
- Réfléchir collectivement aux outils d'information et de communication du territoire autour du projet.

02 | Les objectifs de l'atelier n°4



Bienvenue !

Projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières

Atelier de concertation n°5

Jeudi 31 mai 2018

De 18h30
à 20h30

Les objectifs :

1.

Présenter les
actualités du projet

2.

Partager les
résultats des études

3.

Poursuivre le travail sur les
mesures compensatoires

03 | La liste des participants à l'atelier n°5

Ce cinquième atelier de la co-construction sur le projet éolien de Ciré-d'Aunis et d'Ardillières a réuni 26 personnes du territoire. Vous trouverez ci-dessous la liste des participants. A noter que certains participants ont souhaité rester anonyme.

Nom	Prénom	Je suis là en tant que : 
ANONYME	ANONYME	AMEVIE 
ANONYME	ANONYME	AMEVIE
ANONYME	ANONYME	AMEVIE
ANONYME	ANONYME	AMEVIE
BIZON	Fabrice	Ciré d'Aunis
BONNET	Valérie	Ardillières
BORDAT	Alain	Ciré d'Aunis
BORDAT	Gabrielle	Ciré d'Aunis
BUREAU	Laurence	Ardillières
BUREAU	Jean-Marc	Ardillières
BUREAU	Jean	Ciré d'Aunis
CAPDEVILLE	Jean-Michel	Ciré d'Aunis
COQUIPEON	Didier	Ardillières
DAUTRY	Daniel	Ardillières
DENECHAUD	Olivier	Ardillières
DENIAU	Sylvie	Habitante de Ciré d'Aunis (Flay)
DJIMLI	Anita	AMEVIE 
DUTEURTRE	Jacques	Ardillières
JOUSSELIN	Marie-Laure	Ardillières
MASSON	Joseph	Ciré d'Aunis
MEMBRUT	Frédéric	Ardillières
RENARD	Jean	Ciré d'Aunis
ROUX	Cédric	Ciré d'Aunis
ROUX	Paul	Ciré d'Aunis
RUPPIN	Guillaume	AMEVIE
TARGE	Jean-Marie	Ardillières

L'équipe Alter&Go Concertation :

- PROSPERT Sébastien, Consultant
- BASTIEN Paul, Consultant
- VIALLE Charline, Consultante

NORDEX France :

- LOISELET Adrien, Chef de projet
- VERSCHAVE Lou, Assistante Chef de projet

1

Prénom

Nom

Se suis là en tant que...

S. Tichel

Olivia

M. dame

DANIEL

RENARD

JACQUES

Sylvie

M^{me} Roux, Céline et Paul

Jean Marie

Fabrice

Faederic

Laurence & Jean-Marc

Anita

Jean

Guillaume

Alain

Gabrielle "

"

"

Didier

JOSEPH

Valérie

ARDEVILLE

Denisland

SOUSSELIN

DAUTRY

JEAN

DUTOURTRE

DENIAU

M^{me} ROUX

TARGÉ

BIZON

MENONOT

BUREAU

DSITLI

Bureau

RUPPIN

Bordot

Bordot "

"

"

"

Cequipeon

MASSIN

BOUNET

Maire et Adjointe.

Maire Ardilliers. Adjoint.

Maire Ardilliers Adjointe

Maire d'Ardillieres

habitant CIRÉ

Maire adjoint.

Habitante de FLAY

Terrier du marais communal

Maire d'ARDILLIERES

Habitant CIRÉ.

Conseille municipal Ardilliers

Conseillère Ardilliers + habitant

conseillère + habitant

Habitant Popreville (CIRÉ D'AUNIS)

AMEVIE

AMEVIE

AHEVIE

AHEVIE

AHEVIE

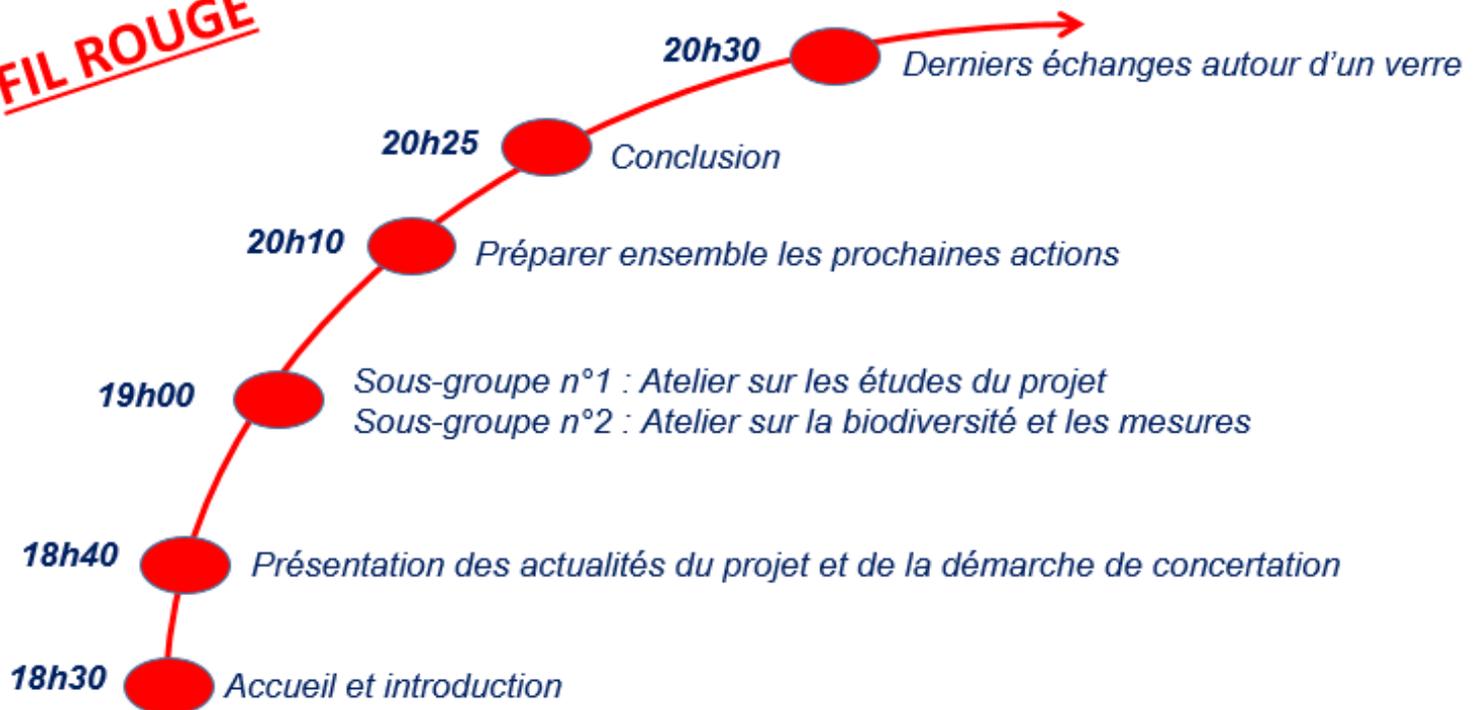
Habitant B. Maye

Vieille Marie Line Ardilliers

conseillère municipale Ardilliers

04 | Le déroulé de l'atelier

FIL ROUGE



05 | Session d'échanges

Vous trouverez ci-après le compte rendu des échanges de l'atelier retranscrits par écrits ainsi que les photos des Métaplans produits en direct pendant l'atelier.

Vous pouvez également télécharger la présentation d'Adrien LOISELET, chef de projet à NORDEX France, directement sur la plate-forme internet du projet à l'adresse suivante : <http://www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation>

A. Vos questions et remarques sur la présentation

En première partie d'atelier, Adrien LOISELET a partagé l'actualité du projet avec les participants à travers un rappel du calendrier du projet et de la concertation menée depuis plus d'un an. Les différents axes de co-construction du projet ont été évoqués, ainsi que l'annonce du dépôt du dossier pour juillet 2018. Un temps d'échange a ensuite eu lieu entre les participants et NORDEX France

Question : « Pourquoi la concertation n'implique-t-elle pas l'ensemble de la population ? »

Réponse de NORDEX France : Nous nous assurons d'informer l'ensemble de la population des avancées du projet et de la tenue des ateliers de concertation. Nous ne pouvons pas obliger les citoyens à se rendre aux ateliers, la concertation avance donc avec les volontaires qui se rendent aux ateliers.

Remarques : « Les horaires de réunions ont toujours posé problèmes. »

Réponse d'Alter&Go Concertation : Nous avons organisé nos ateliers en début de soirée, de manière à ce que même les actifs puissent y participer. De plus, les citoyens des communes concernées étaient prévenus souvent deux semaines avant la tenue d'un atelier pour pouvoir s'organiser. Enfin, un forum d'information a eu lieu en mairie de Ciré d'Aunis le 05 mars 2018 pour permettre aux personnes ne pouvant se libérer durant la semaine de pouvoir venir un samedi pour s'informer et poser leurs questions directement au Chef de projet NORDEX France.

Question : « Que se passe-t-il si des éoliennes sont supprimées sur une des deux communes ? »

Réponse de NORDEX France : L'équité devra être repensée et nous prendrons le temps de le faire car le projet a été pensé comme cela depuis le début. Chaque commune aura le même nombre d'éolies.

Question : « En cas de refus partiel, que feront les Conseils Municipaux ? »

Réponse des Maires de Ciré d'Aunis et d'Ardillières : Nous verrons les raisons de ce refus à ce moment-là mais la trame d'implantation ne changera pas.

Remarque : « La précédente trame d'implantation a pourtant été refusée par les deux conseils. »

Remarque : « NORDEX France a tenu compte de ce que les gens ont dit lors de réunion pour la modification de la trame d'implantation. »

Question : « L'enquête publique ne peut pas être faite avant le projet ? »

Réponse de NORDEX France : Non, nous devons respecter la procédure qui prévoit que l'enquête publique doit se faire sur un projet dont les études de faisabilité sont terminées. La concertation que nous avons mis en œuvre est quant à elle volontaire et dépasse les obligations réglementaires de concertation préalable prévue pour ce type de projet.

Question : « Continuerez-vous de faire de l'information au moment de l'enquête publique ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, nous souhaitons que la concertation et l'information continue lors de l'enquête publique, voire après, lors de la phase du chantier par exemple.

2

Vos questions et remarques sur la présentation

Les horaires de réunion ont posé problème.

Pourquoi la concertation n'implique pas l'ensemble de la population ?

Toute la population est informée. La concertation avance

avec les volontaires qui y participent.

Que ne passe-t-il si des Éoliennes sont supprimées sur une des 2 communes ?

L'équité devra être repensée

L'enquête publique ne peut pas être faite dès le début ?

Non, nous devons respecter une procédure réglementaire.

Continuerez-vous de faire l'information pour l'enquête publique ?

Oui

Précédente implantation refusée par les 2 conseils

NORDEX a tenu compte de ce que les gens ont dit lors des réunions

En cas de refus partiel que feront les Conseils Municipaux ?

Nous verrons les raisons de ce refus mais la trame

d'implantation ne changera pas.

B. Session d'échanges en sous-groupes sur les études environnementales.

Dans la deuxième partie de l'atelier, les participants ont été répartis en sous-groupes afin de pouvoir assister à une présentation et échanger autour des études environnementales. En effet, celles-ci constituent le contenu le plus important de l'étude d'impact, qui viendra compléter le dossier mis à disposition des services de l'Etat lors de l'instruction du projet.

Vos questions et remarques sur les études environnementales

Question : « Combien de temps le mât de mesure reste-t-il sur le territoire ? »

Réponse de NORDEX France : De préférence, nous laissons le mât durant deux années sur le territoire afin d'avoir les données les plus fiables possibles.

 *Question : « Un sonomètre a-t-il été placé à 500m des habitations ? »*

Réponse de NORDEX France : Le périmètre minimum autour des habitations que nous avons choisi pour les études est de 700m, ce qui est supérieur aux contraintes réglementaires qui le fixe à 500m. Des sonomètres ont donc été placés à 700m des habitations afin d'étudier l'impact sonore au plus proches des habitations.

Remarque : « Certains soirs, la lumière du mât ne s'allume pas. »

Réponse de NORDEX France : En effet, nous avons détecté un problème d'alimentation des panneaux photovoltaïques qui permettent aux lumières de fonctionner. Nous avons averti les directions de l'aviation civile et militaire et l'incident est en cours de réparation.

Question : « Combien donne la vitesse du vent moyen que vous présentez en km/h ? »

Réponse de NORDEX France : Une vitesse de vent moyen de 7 m/s revient à une vitesse d'environ 25  km .

Question : « En cas de tempête, quand et comment l'éolienne freine-t-elle ? »

Réponse de NORDEX France : A partir de 90 km/h, l'éolienne se bride automatiquement. Dans un premier temps, les pales se mettent parallèle au vent, en drapeau, afin de diminuer la portance. Pour les épisodes de vent particulièrement forts, un frein hydraulique peut également être actionné.

Question : « Quel est le bruit maximum de vos machines ? »

Réponse de NORDEX France : D  à 33 dB (décibels) à pleine puissance.  bruit ne doit pas augmenter le bruit de l'environnement de plus de X dB le jour, et X dB la nuit.

Question : « Que se passe-t-il si vous dépassez les seuils de bruit ? »

Réponse de NORDEX France : Le Préfet nous impose de brider les éoliennes dans les deux mois suivant la constatation. .

Question : « Quelle éolienne est bridée en première si le bruit est trop fort ? »

Réponse de NORDEX France : Nous bridons l'ensemble  ligne.

Question : « Combien de décibels faisait le parc que nous avons visité à Mazeray-Bignay ? »

Réponse de NORDEX France : La puissance sonore maximale des machines que nous avons visitées était de 37,8 .

Question : « J'ai entendu dire que les anciennes éoliennes étaient plus bruyantes, de combien ? »

Réponse de NORDEX France : Pour vous faire une idée, les éoliennes d'il y a 10 ans avaient un niveau sonore de plus de 40 dB 

Question : « Pourquoi ne pas autoconsommer l'énergie des éoliennes dans les villages ? »

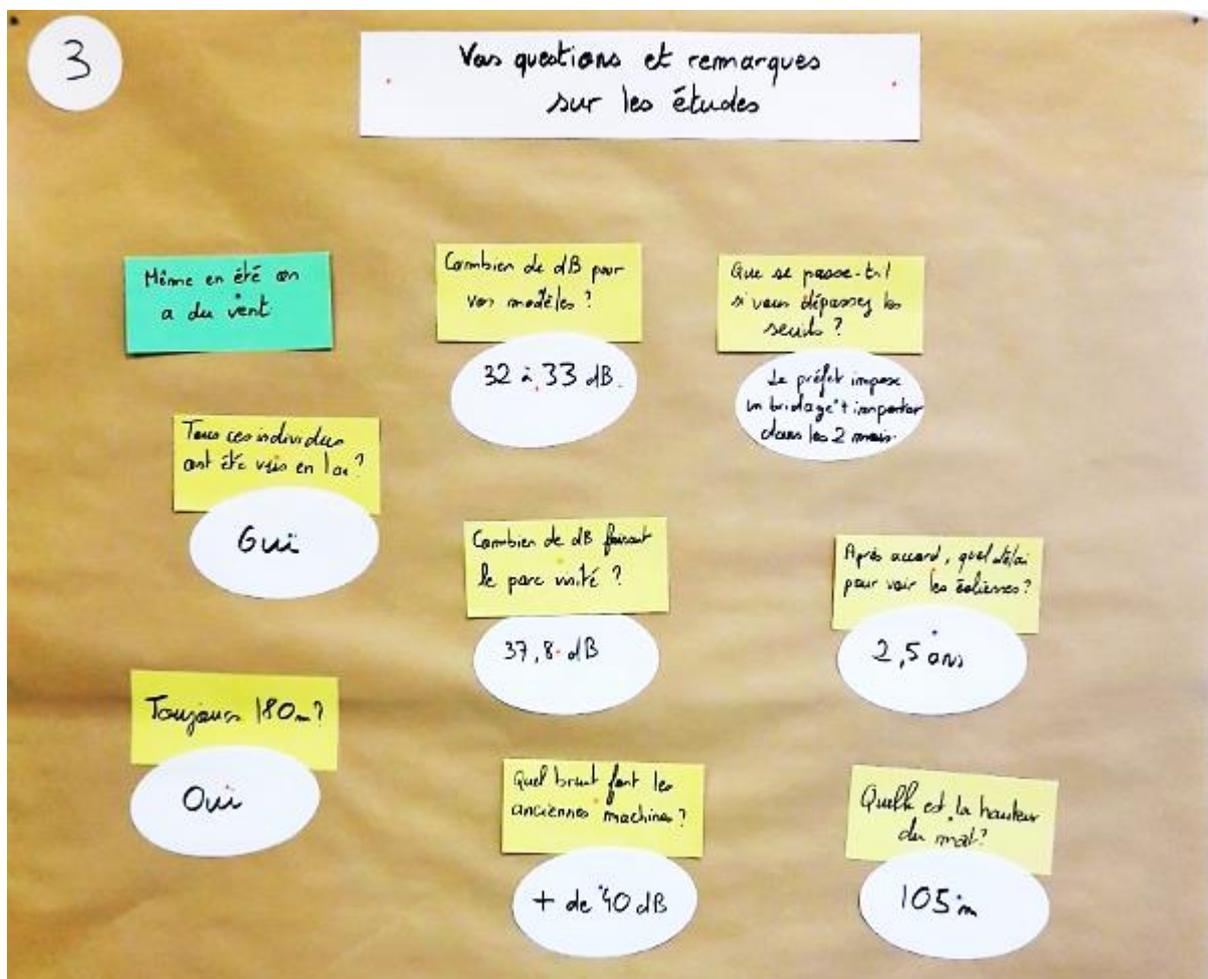
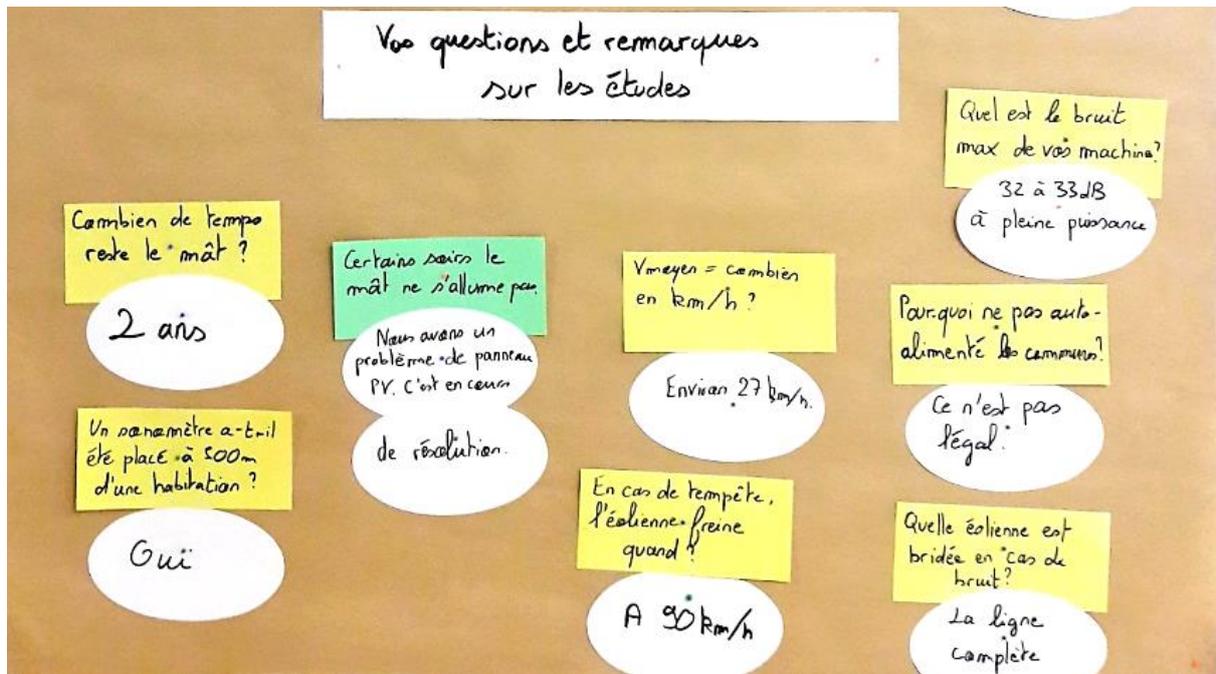
Réponse de NORDEX France : D ès la réglementation, nos installations sont trop puissantes pour que l'autoconsommation soit possible. Nous avons obligation d'injecter la production dans le réseau et de la vendre selon le système des appels d'offre.

Question : « Quel sera la hauteur du mât de l'éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : La nacelle, qui se situe en haut du mât, sera placée à 105m de haut.

Question : « Restez-vous sur des éoliennes de 180m de haut ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, nous comptons garder cette taille d'éoliennes pour ce projet car elles nous permettent de produire plus que ce que nous espérions. Jusqu'ici, nous vous parlions d'une production de 10 GWh/an mais nous serions plutôt vers 14 GWh/an avec ces éoliennes, soit vers **alimentés en plus.**



C. Session d'échanges en sous-groupes sur la mobilisation de la population autour du projet.

Au sein de ce sous-groupe, les participants ont pu faire des propositions autour des outils et de la façon dont ils souhaitaient être informés dans le temps sur le projet et ses différentes étapes.

Le dépôt de la Demande d'Autorisation Environnementale Unique ayant lieu en Juillet, les participants se sont principalement attachés à rythmer la période qui se situe entre ce dépôt et l'enquête publique, qui aura lieu 9 mois plus tard, entre mars et avril 2019.

Vos propositions sur le rythme et le contenu de la communication du projet

De Juillet à Août 2018 :

- Faire un stand d'information dans les deux communes lors de la fête des villages pour annoncer le dépôt du dossier.
- Visite de l'emplacement des futurs éoliennes organisée par les élus et/ ou des associations autour d'un balisage fait par NORDEX. Inviter France 3 et notamment M.VALLET, journaliste et habitant du territoire.

De Septembre à Octobre 2018 :

- Ecrire un article autour des gens favorables au projet. Pour ce faire, organiser des réunions d'écriture entre le porteur de projet et les volontaires.
- Créer un forum d'information sur Ardillières à l'image de ce qui a été fait sur Ciré d'Aunis en Mars 2018. Une préférence pour fin Septembre ou début Octobre a été notée ainsi qu'une première proposition d'organisation : un vendredi de 16h à 20h ou un samedi de 10h à 15h.
- Faire du porte-à-porte dans les autres communes concernées par l'enquête publique 
- Faire de l'affichage dans les commerces ou les écoles sur les chiffres clés des projets, les contacts de NORDEX, etc.
- Communiquer dans la presse par différents moyens (article, interview, conférence de presse) sur le retard de la Charente dans l'éolien.

De Novembre à Décembre 2018 :

- Informer sur l'enquête publique en envoyant les lettres d'information par courrier sous pli contenant le logo et le nom du projet.
- En complément, mettre ces informations sur le site internet du projet (www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr) et y créer un espace « Forum » pour que nous puissions poser nos questions.
- Se faire aider des Comités des fêtes des deux communes pour communiquer sur le projet lors d'évènements locaux.
- Faire un tableau d'affichage dédié au projet en mairie.

- Faire du porte-à-porte dans les autres communes concernées par l'enquête publique.

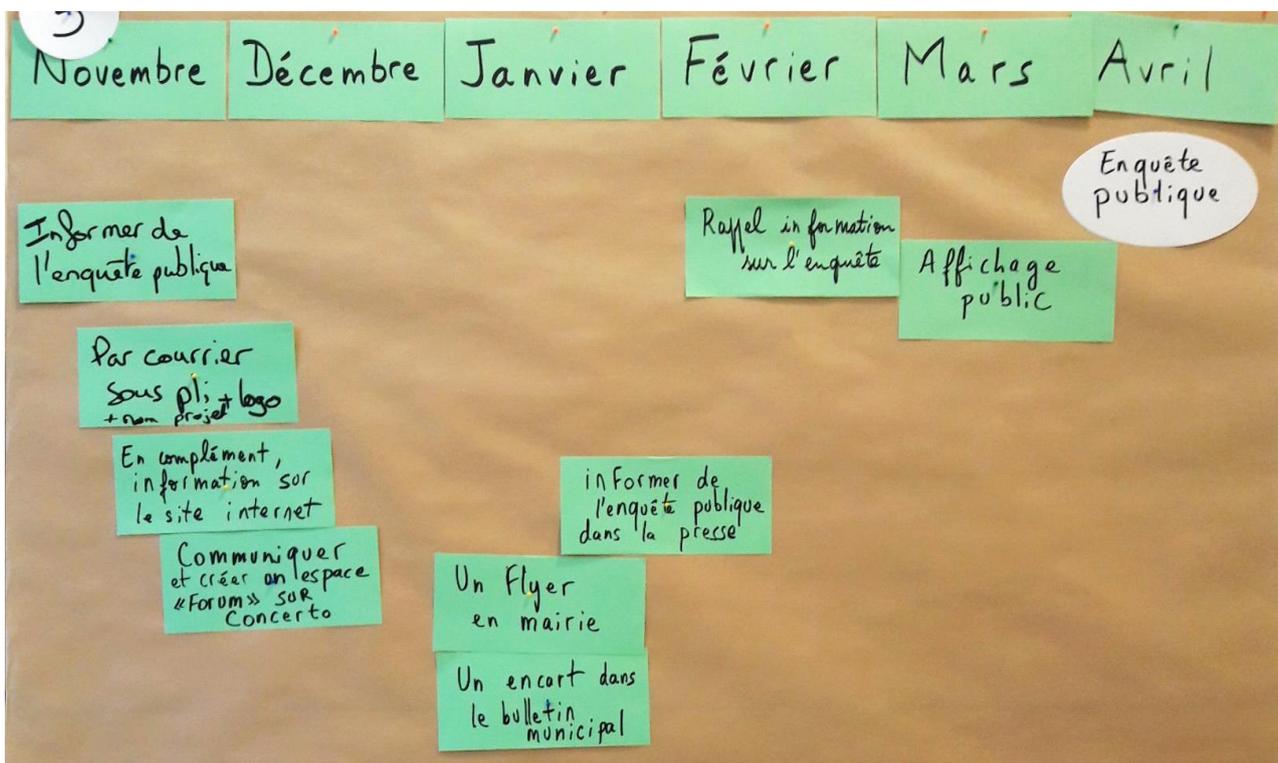
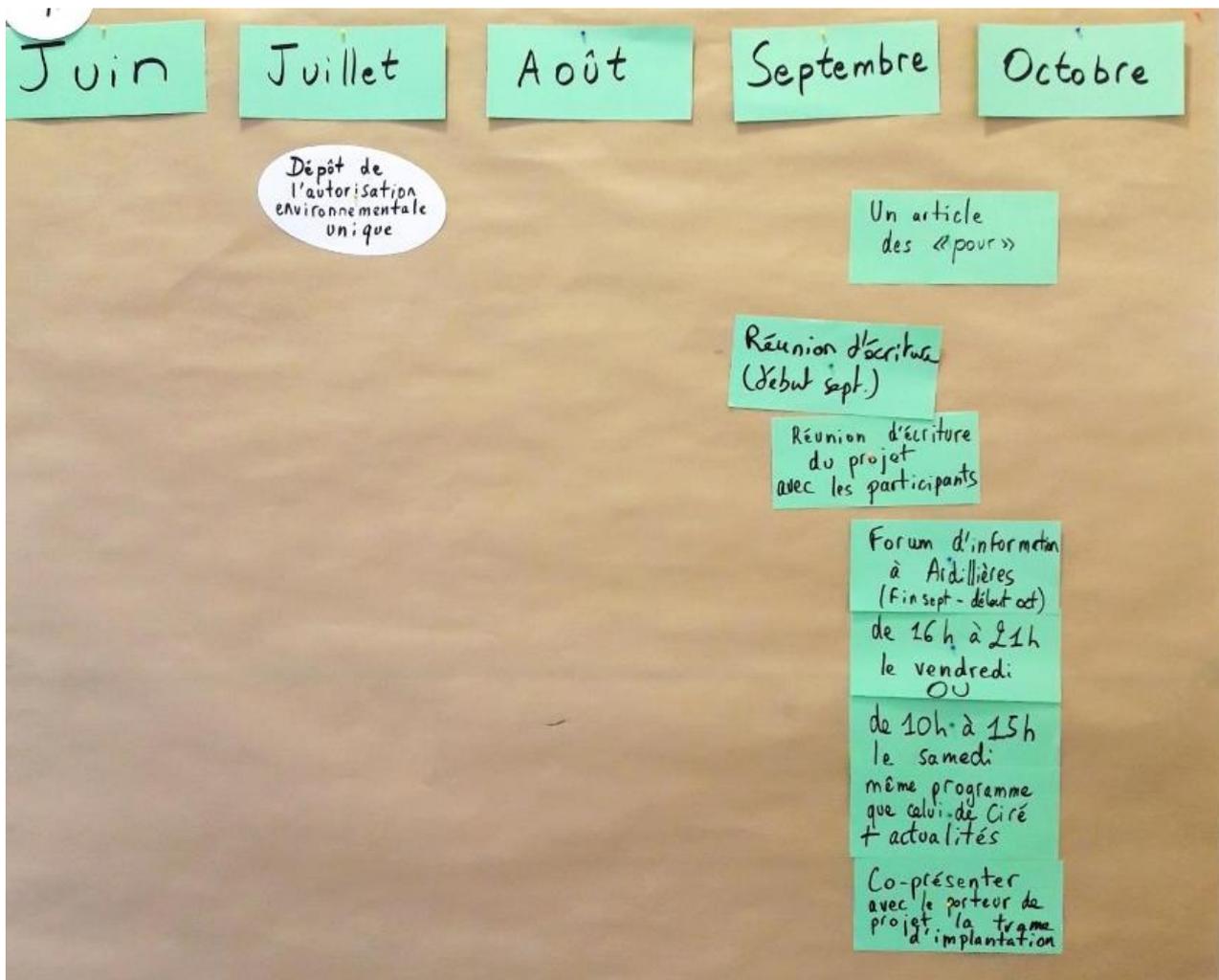
De Janvier à Février 2019 :

- Annoncer l'enquête publique avec un flyer affiché dans les deux mairies et en créant un encart dans le bulletin municipal.
- Informer de l'enquête publique dans la presse locale.
- Faire un rappel sur l'enquête publique en Février.

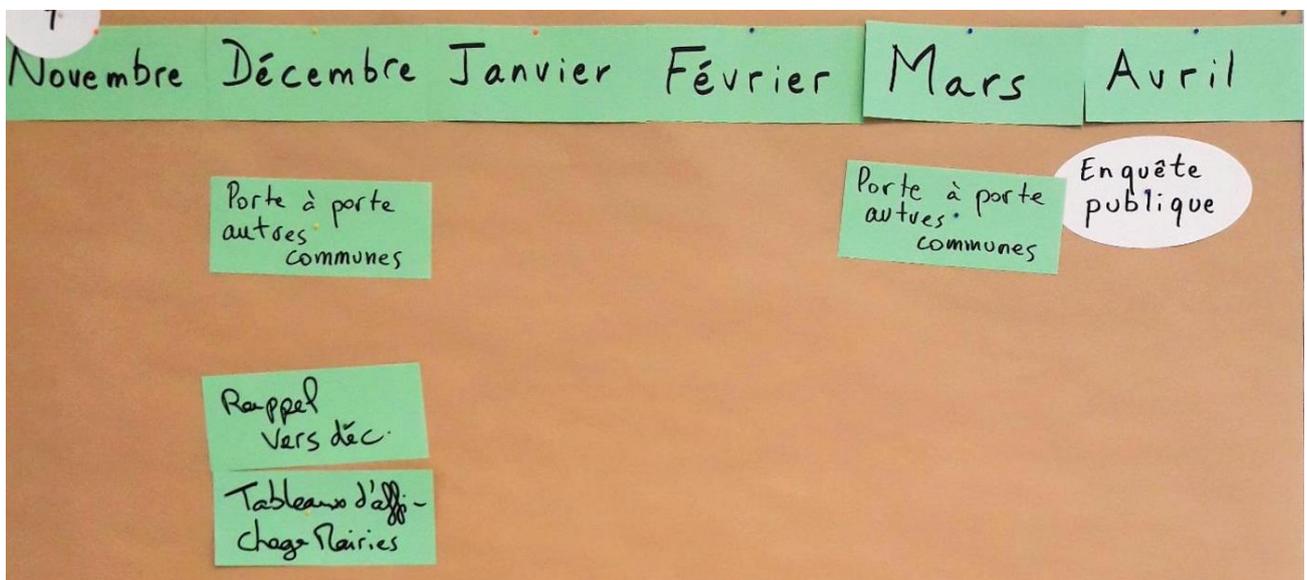
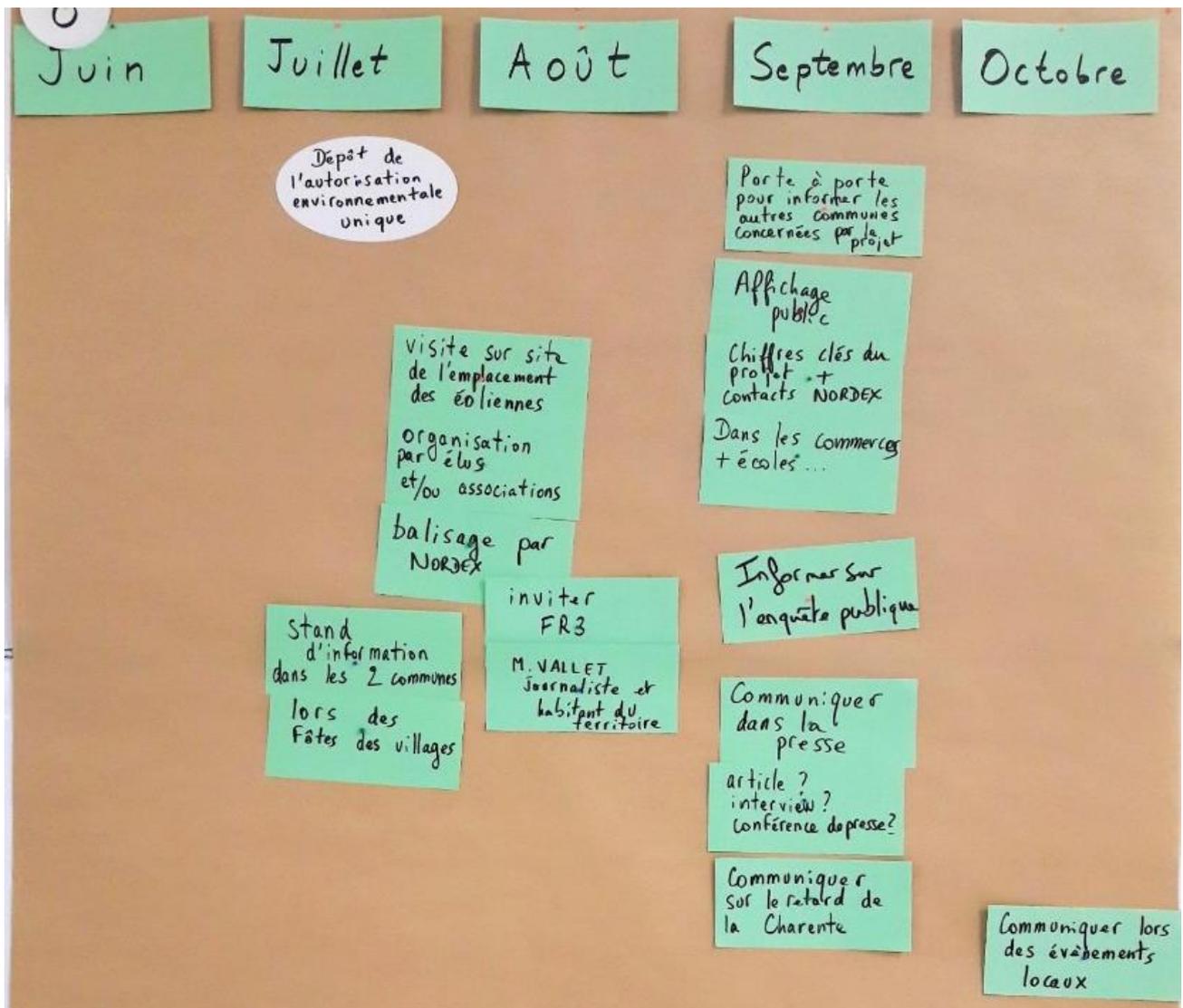
Mars 2019 :

- Faire de l'affichage public autour de l'enquête (date, lieu, but).
- Faire du porte-à-porte dans les autres communes concernées par l'enquête publique.

Résultat du travail du sous-groupe n°2

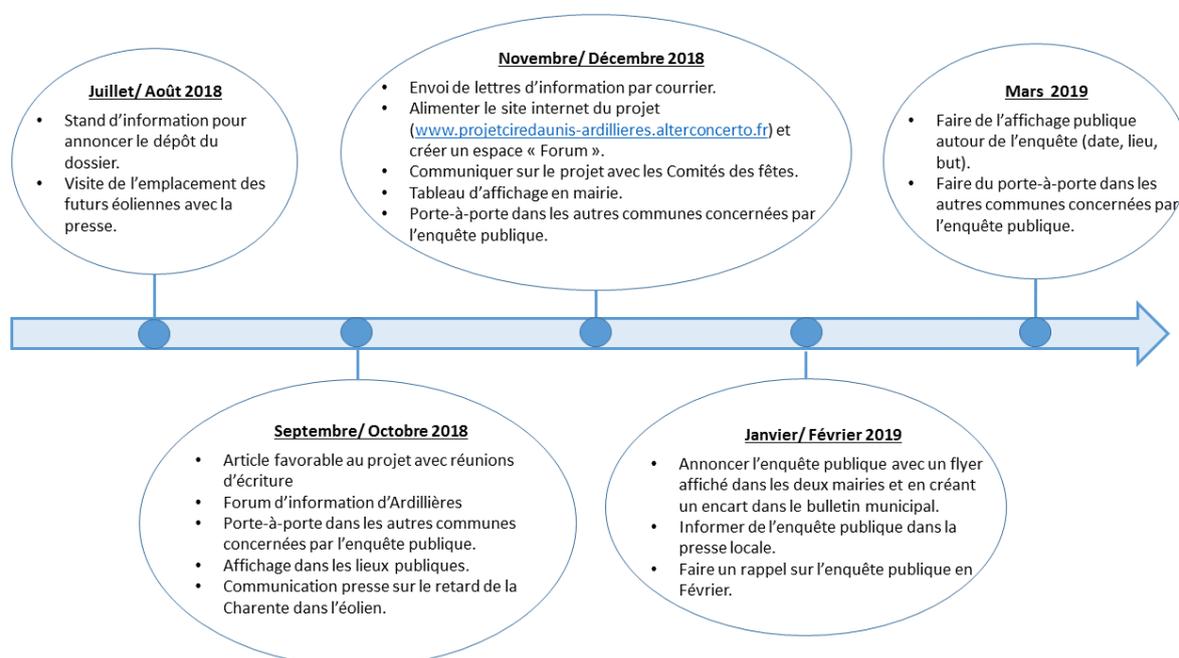


Résultat du travail du sous-groupe n°2



06 | La suite de la concertation

Suite aux différentes propositions faites lors de ce cinquième atelier, vous trouverez ci-dessous un calendrier réunissant les prochaines actions envisagées concernant la communication du projet :



Fort de ce calendrier, nous vous présentons ci-dessous le plan d'actions souhaité pour l'année 2019 :

Quoi ?	Quand ?	Qui ?
Stand d'information pour annoncer le dé	Juillet ou Août 2018 : Date à préciser	NORDEX + Alter&Go + Acteur local à préciser
Visite de l'emplacement des futures éoliennes	Juillet ou Août 2018 : Date à préciser	NORDEX + Alter&Go + Représentant presse à préciser
Article en faveur du projet	Comité d'écriture le 21 septembre 2018	NORDEX + Alter&Go + les soutiens locaux
Forum d'information d'Ardillières	Fin Septembre ou début Octobre 2018, un vendredi soir ou samedi matin, à préciser	NORDEX + Alter&Go + les soutiens locaux
Porte-à-porte sur les communes de l'enquête publique	Septembre ou Octobre 2018, puis Novembre ou Décembre 2018, puis Mars 2019 à préciser	Alter&Go + les soutiens locaux
Affichage dans les lieux publics	Septembre ou Octobre 2018, à préciser	Alter&Go + les soutiens locaux
Communication presse sur le retard de la Charente dans l'éolien	Septembre ou Octobre 2018, à préciser	Alter&Go + les soutiens locaux
Envoyer les lettres d'information de l'enquête publique par courrier sous plis	Novembre ou Décembre 2018, à préciser	A préciser

Informez sur le site du projet et créez un espace « Forum »	Novembre ou Décembre 2018, à préciser	Alter&Go
Communiquez sur le projet lors d'événements locaux	Novembre ou Décembre 2018, à préciser	Comités des fêtes des deux communes
Créer un tableau d'affichage pour les mairies	Novembre ou Décembre 2018, à préciser	Les soutiens locaux
Créer un flyer d'annonce de l'enquête publique pour les deux mairies et l'afficher dans le bulletin municipal	Janvier ou Février 2018, à préciser	Services communaux + soutiens locaux
Informez de l'enquête publique dans la presse locale	Janvier ou Février 2018, à préciser	Soutiens locaux + correspondants de presse
Faire de l'affichage public informant sur l'enquête publique	Mars 2019, à préciser	NORDEX + soutiens locaux + services communaux

A VOUS LA MAIN !

Forts des propositions faites lors de ce cinquième atelier concernant les prochaines actions de communication à mettre en place, nous vous invitons à continuer de remplir ce calendrier en nous communiquant :

- Les actions manquantes selon vous,
- Les dates qui vous semblent les plus pertinentes pour les actions proposées,
- Les acteurs manquants à mobiliser pour le type d'action envisagé.

NORDEX France et Mazars – Alter&Go Concertation restent évidemment disponibles pour vous aider dans toutes ces actions. N'hésitez pas à nous communiquer vos idées et/ ou suggestions par téléphone au 06 27 27 09 14 ou par mail : sebastien.prospert@alteretgo.fr.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'avancée du projet en temps réel et continuer à participer directement sur la plateforme participative dans la partie « Je participe ».

Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr/contribuer/faire-une-proposition

Vous pouvez aussi **vous inscrire aux événements de la démarche de concertation directement** sur le site.